

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

Président de l'Union

Moroni, le 28 JUN 2016

DECRET N° 16-157/PR

Portant nomination du Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement, de la Recherche et des Arts.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée ;
- VU la loi N° 04-006/AU du 10 novembre 2004, portant statut Général des fonctionnaires de l'Union des Comores, promulguée par le décret N° 05-005/PR du 24 janvier 2005 ;
- VU le décret N° 09-025/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche, de la Culture et des Arts ;
- VU le décret N° 11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et missions des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N° 11-139/PR du 12 juillet 2011 et N° 16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N° 16-095/PR du 31 mai 2016 relatif à la composition du Gouvernement et aux Secrétariats d'Etat de l'Union des Comores ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Monsieur SAID ABDOU DJAE, Inspecteur Pédagogique matricule N°80 291 X, est nommé Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement, de la Recherche et des Arts, en remplacement de Monsieur Monsieur Mdahoma Djaé.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani

